

Les activités agricoles

Alors que des pluies significatives (60 cm) sont arrivées en octobre, quelles vont être les priorités de la fin d'année pour les agriculteurs bio gersois ?

L'organisation de l'exploitation

Produire en bio n'est pas toujours ainsi lorsque l'on se trouve isolé par rapport à d'autres producteurs ou acheteurs potentiels.

✓ L'autonomie reste le maître mot des fermes en agriculture biologique d'un point de vue :

✓ Technique (matériels - formation - stockage)

Economique (fumure - semences - débouchés).

Cette organisation performante passe par la définition de choix stratégiques :

✓ Fonctionnement unipersonnel, en cuima : de nombreux exemples reen cuima : de nombreux exemples

Analyse des atouts et des contraintes de l'autonomie en agriculture biologique

ATOUTS

Sentiment de prise en main du destin de la ferme

Avantages de l'anticipation (maîtrise des coûts - maîtrise des ventes)

Approvisionnement local (effluents - amendements divers)

Réactivité dans les interventions en AB (matériel - personnel disponible et performant)

Trop parfois très intéressant en local. Exemple : paille et fumier - lucerne et fumier

Coherence entre ses choix personnels (santé - environnement) et ses actes de production (énergie - transport - couche d'ozone)

Augmentation de la valeur ajoutée de l'activité agricole (moins de charges - plus de produits)

Les facilitez et les freins au développement et à la mise en place d'une politique d'autonomie de l'exploitation sont multiples ou parfois inexistantes :

➔ Certaines filières, non encore suffisamment organisées sur le déparment, contraintent justement participation, contraignent notamment, en cuima : de nombreux exemples

au choix de la vente directe (legumes - fruits - gros animaux - ruminants - vins).

➔ D'autres filières, bien structurées, des marchés porteurs, permettent une rémunération satisfaisante de l'activité qu'elle soit intégrée (cereal - poulet - porc commun - soja) ou autonome (luzerne -

et sans labour pour enfourir la paille pour nourrir les bactéries déroutant les plantules présentes et renoncer les blocs issus du décompactage.

Du matériel de manutention supplémentaire est nécessaire (fourche - renorque)

L'intérêt économique rend parfois en conflit avec des démarches environnementales. Exemple : le pas cher venant de très loin.

Augmentation de la prise de risques : - Hygiène (semences) et sécurité alimentaire - Multiplication des fournisseurs et acheteurs - Risques d'impayés

Le fonds européens Leader se retrouvent dans les différents instruments d'aides aux investissements.

1 - Le Plan Végétal Environnemental (Etat)

I pour le désherbage mécanique : broyeur, déchaumeur à disques indépendants, houe rotative, herse étrille, bineuse et guidage, équipement RTK ou guidage pour les cultures de vigne et vignes.

II facilite avec 40 % de subvention les achats de matériels adaptés :

Dans les autres sols, la nature est aura permis de détruire les tiges des végétaux de 2012, toujours gênantes à la 1^{re} fauche 2013.

Cette opération sera suivie par un ébourrage en filos pâtures, et par un arrachage en filos de fauche. Ces actions permettent de buter efficacement contre les refus, de limiter l'agressivité de certaines graminées et dicots sauvages (paturin - bromé - mouron - vronicum) dans les zones peu couvertes par la plante fourragère. Les taupinières et les lieux de toyardage partent des sous anguleux ayant à l'hiver et éventuellement dans le périodes d'inertie hormis les nuits de gel (et encore en sol sec).

Dans les autres sols, la nature est plus adaptée à la culture céréalière, levant après le blé et grainant avant la moisson.

En cas de situation d'envahissement seul la radication par une rotation adéquate prairie-culture de printemps - culture d'été) soulitterait le problème.

En argilo calcaire et terre fortifiée temps de griffier au chisel ou au cultivateur lourd et par temps fâche ou un brayage de fin octobre

► pour l'économie d'eau : régulateur - microjet...
► Certaines communes choisissent l'exonération de la taxe foncière non bâtie, pour la part communale (comprise dans les minima).



Pour tous renseignements :
Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques - Emilie Boué et Jean Arino - Tél. 05.62.67.713
ou ca32@gers.chambagri.fr

REDEVANCE CONSEIL DU GERS

Les résultats attendus de ces incitations restent une poursuite de développement de la production

Même si certains s'étendent d'un tassement des conversions en 2011 et 2012 par rapport à 2010, il faut au contraire s'en féliciter. En effet, les prix du marché pourraient s'effondrer, comme en 2004, si l'offre arrivait à dépasser la demande actuelle en croissance de 10 % par an, et non pas de 40 % comme le firent les conversions de 2010.

Alors que la France n'atteindra pas fin 2012 les objectifs ministériels, hissées à 6 % de la SAU ; Midi-Pyrénées fera presque 5 %, quant au Gers il tempèra son contrat à près de 29 000 ha soit 6,2 % de la surface utilisée concernant près de 650 exploitations.

► En matière de bilan, observé après les réunions filières organisées avec l'interprofession bio de Midi-Pyrénées sur le Gers, on observe :

- une consolidation des filières apportées par l'exploitant, après les réunions filières organisées avec l'interprofession bio de Midi-Pyrénées sur le Gers, on observe :

- vente directe au négoce grand sud-ouest pour les fruits et légumes, - Multiplicité des voies de débouchés (circuit court - Coopérative - Négoce) en viticulture sur un marché presque saturé.
- Élargissement des débouchés tiers depuis le boom de 2010. - Circuits courts et circuits longs à part égale pour ces 20 producteurs structurent en filière bovine,

Quelles interventions privilégiées en novembre et décembre ?

* Pour réviser ses compétences et savoir-faire par le biais de formation.

Le tableau de formation que vous avez reçue début novembre, vous offre une palette diversifiée de cycles d'acquisition de compétences sous forme de stages.

Le prochain stage de conversion bio Vielle S'effectuera les 22 et 29 janvier et les 5 et 12 février 2013. Ne hésitez pas à contacter la Chambre d'Agriculture du Gers, Services Techniques, Jean Arino et Emilie Boué au 05.62.61.77.13.

L'hiver reste une période privilégiée

* Pour réviser ses équipements et l'état des matériaux très utilisés en agriculture biologique.
* Pour adapter ou aménager ses bâtiments et dispositifs vers (séchage, triage, manutention).

En cours, se construisent, se préparent les projets de 2013 qui sont d'ingénierie de bâtiments de stockage ou de terrains les sites.

La Chambre d'Agriculture pour accueillir et accompagner les divers porteurs de projets bio, dans toutes les demandes et réalisations souhaitées.

